

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de L'Education et des Collèges
Service des Actions Educatives
12320

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO**

OBJET : Partenariat avec les musées et sites patrimoniaux du département dans le cadre du Guide des actions éducatives.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux collèges, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de sa politique de soutien aux collèges publics, privés sous contrat d'association avec l'État et aux maisons familiales et rurales, le Département met en œuvre plusieurs programmes d'actions inscrits dans le Plan Charlemagne 2017/2027.

Suite à l'appel à projets pour le guide des actions éducatives 2019/2020, une action prioritaire du Département permet à l'ensemble des collégiens de bénéficier de visites dans les différents musées et sites patrimoniaux du département afin de sensibiliser les élèves à une meilleure connaissance du patrimoine culturel français et provençal du département et de créer un sentiment d'appartenance qui incite à sa préservation.

Il est proposé que le Département prenne à sa charge l'accompagnement des élèves par un médiateur durant l'itinéraire éducatif.

Ce rapport de principe ne comporte, à ce stade, aucune incidence budgétaire.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL